



## ADHÉRER | COOPÉRER | DONNER EN 2019

Bulletin à renvoyer à :  
EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS – 276 rue de Créqui – 69007 LYON

**J'adhère au parti politique**

**Je rejoins les coopérateurs**

**Je fais un don**

*J'étais adhérent-e à EELV en 2018*

Genre :  F  H      Date de naissance : ..... / ..... / .....

Mail : .....

Mobile : ..... Téléphone fixe : .....

Profession : .....

Association(s) / syndicat : .....

Mandat électif : .....

Centres d'intérêts, compétences particulières : .....

Nom - Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code Postal : .....  
Ville : .....

*En tant qu'adhérent-e, je serai inscrit-e aux listes d'informations locales et nationale EELV.*

*J'accepte de recevoir des SMS de la part d'Europe Écologie Les Verts,*

*J'accepte de recevoir des courriels de la part d'Europe Écologie les Verts (pour recevoir les invitation aux réunions des groupes locaux et de la coordination départementale, ainsi que l'information sur l'actualité d'EELV dans votre groupe local).*

*Je m'abonne au journal d'Europe Ecologie Les Verts.*

*En adhérant ou en devenant coopérateur-riche, j'affirme partager les valeurs du « [Manifeste pour une société écologiste](#) ».*

*En adhérant, je certifie n'appartenir à aucune autre formation politique.*

Fait à .....

Le ..... Signature :

### **Europe Ecologie Les Verts veut changer durablement la manière de « faire de la politique ».**

Pour répondre à la crise de l'engagement et lutter contre la confiscation par quelques-uns de l'action et de la parole politiques, pour permettre au plus grand nombre de participer à la politique, aux échanges et à l'action collective, Europe Ecologie Les Verts se veut ouverte, décentralisée, multiple.

Europe Ecologie Les Verts est à la fois un parti d'adhérent-es et un réseau de coopérateurs-rices. Chacun peut participer avec le niveau d'engagement qu'il souhaite, plus souple ou plus intense.

**Adhérer au parti politique Europe Ecologie Les Verts**, c'est prendre part aux décisions : élections, priorités stratégiques et programmatiques, choix budgétaires... C'est intervenir dans toute la vie du mouvement, en interne et en externe, au plan local, régional et national.

**Rejoindre le réseau des coopérateurs-rices**, c'est rejoindre la mobilisation collective portée par Europe Ecologie Les Verts ; c'est être informé de toutes les actions et pouvoir y participer, nationalement et localement, c'est être consulté sur les grands choix structurants du mouvement.

***Adhérent-e ou coopérateur-riche : l'enjeu est de permettre à chacun-e de trouver les formes du militantisme qui lui convient !***

## CALCULEZ LE MONTANT DE VOTRE COTISATION

La grille de cotisation ci-dessous présente le niveau de cotisation attendu en fonction de vos revenus. Les montants présentés sont indicatifs et laissent la possibilité à chacun-e de tenir compte de sa situation personnelle.

### ADHERENT-E

Revenu mensuel	Cotisation annuelle
< 1200 €, étudiants, précaires, etc.	36 €
> 1200 €	55 €
> 1300 €	80 €
> 1400 €	100 €
> 1600 €	120 €
> 1800 €	180 €
> 2000 €	200 €
> 2300 €	230 €
> 2500 €	250 €
> 2800 €	300 €
> 3000 €	0,8 % du revenu annuel
<b>Soit la somme totale annuelle de :</b>	<b>€</b>

### COOPERATEUR-RICE

Situation	Cotisation Annuelle
Tarif normal	20 €
Précaires, étudiants, chômeurs, etc.	10 €

### FAIRE UN DON

Je souhaite faire un don de ..... € à mon Groupe Local.

**- 66 %**

**Si vous êtes imposable, vous déduisez 66% du montant de votre adhésion et de vos dons, de votre impôt sur le revenu.**

**Par exemple, en cotisant 10 € par mois, cela ne vous reviendra qu'à 3,40 € par mois.**

*La loi limite à 7500€ par an les versements effectués à un parti politique par un particulier. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros.*

## CHOISISSEZ VOTRE MODE DE REGLEMENT

Prélèvement automatique. Remplir l'autorisation ci-dessous et fournir un BIC-IBAN (anciennement RIB) Organisme créancier : AFEELV Rhône-Alpes N°I.C.S. : FR04ZZZ495123)

Chèque bancaire. A l'ordre de l'AF EELV RA - Association de Financement d'Europe Écologie Les Verts Rhône-Alpes Virement. IBAN AF EELV RA : CCM Villeurbanne Charpenne, FR76 1027 8073 3800 0205 9610 111, BIC : CMCIFR2A

Carte bancaire. En ligne, rendez-vous sur [www.apayer.fr/EELV](http://www.apayer.fr/EELV)

### AUTORISATION DE PRELEVEMENT :

1. Je fais le choix du prélèvement, je fixe le montant de chaque versement (.....€) en fonction de ma cotisation annuelle.

Je fixe la périodicité du prélèvement à :  mensuelle  trimestrielle  semestrielle  annuelle

2. Je signe la demande de prélèvement.

*J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur celui-ci, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessus. Le choix du prélèvement entraîne une reconduction tacite de votre adhésion sur l'année suivante, sauf avis contraire de votre part avant le 31 décembre de l'année en cours.*

Fait à ..... le ..... Signature :

3. Je joins mon BIC-IBAN (anciennement RIB).